

Réf: Dossier N° 000473

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « VAMOLT » en abrégé « VAMOLT »

Siège social Abidjan, Anyama, Ceg 1er Extension, Lot 4532, Ilot  
329

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2021, et enregistrés au CEPICI le 30/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VAMOLT » en abrégé « VAMOLT »

Objet : Agriculture, Agro-pastorales, Achat de tous produits, Assainissement, Location de chariot élévateur, Location de voiture, Import-export, Transit, Négoce, Quincaillerie, Commerce général, Vente de matériels de construction, Vente de matériels mécaniques, 2vénementiel, BTP, Fourniture de bureau, Déménagement, Prestations diverses. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, Ceg 1er Extension, Lot 4532, Ilot 329

Dirigeant(s) : M DIOMANDE VALLET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01005 du 18/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08633/GTCA/RC/2022 du 18/05/2022

